



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Date de mise en place du registre : 28/01/2021

Approuvé en CSE le : 28/01/2021

Date de mise à jour du registre : 28/04/2025

Mise à jour approuvée en CSE le 11/07/2025



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

SOMMAIRE

Table des matières

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?	3
2. Fiche informative de synthèse :	3
a. Présentation de l'établissement	3
b. Prestations proposées par l'établissement	4
c. Information sur l'accessibilité des prestations	5
d. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :	13
e. Formation et sensibilisation du personnel	14
3. Modalité de maintenance des d'équipements d'accessibilité	15
4. Annexes	15



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP), sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

2. Fiche informative de synthèse :

a. Présentation de l'établissement

NOM DE L'ETABLISSEMENT	SIAEPA O2 BRAY
SIRET	20004142400058
CATEGORIE	5W
ADRESSE	47 BIS RUE DE FLANDRE 76270 NEUFCHAATEL-EN-BRAY
TÉLÉPHONE	02-35-94-35-17
ADRESSE MAIL	secretariat@o2bray.fr
HORAIRES D'OUVERTURE :	DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H A 12H ET DE 14H À 16H Fermé au public les mardis après-midi, les mercredis après-midi et les jeudis la journée



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

b. Prestations proposées par l'établissement

Les prestations qui sont délivrées par le syndicat sont toutes les prestations dans le cadre des compétences statutaires : (Liste non exhaustive)

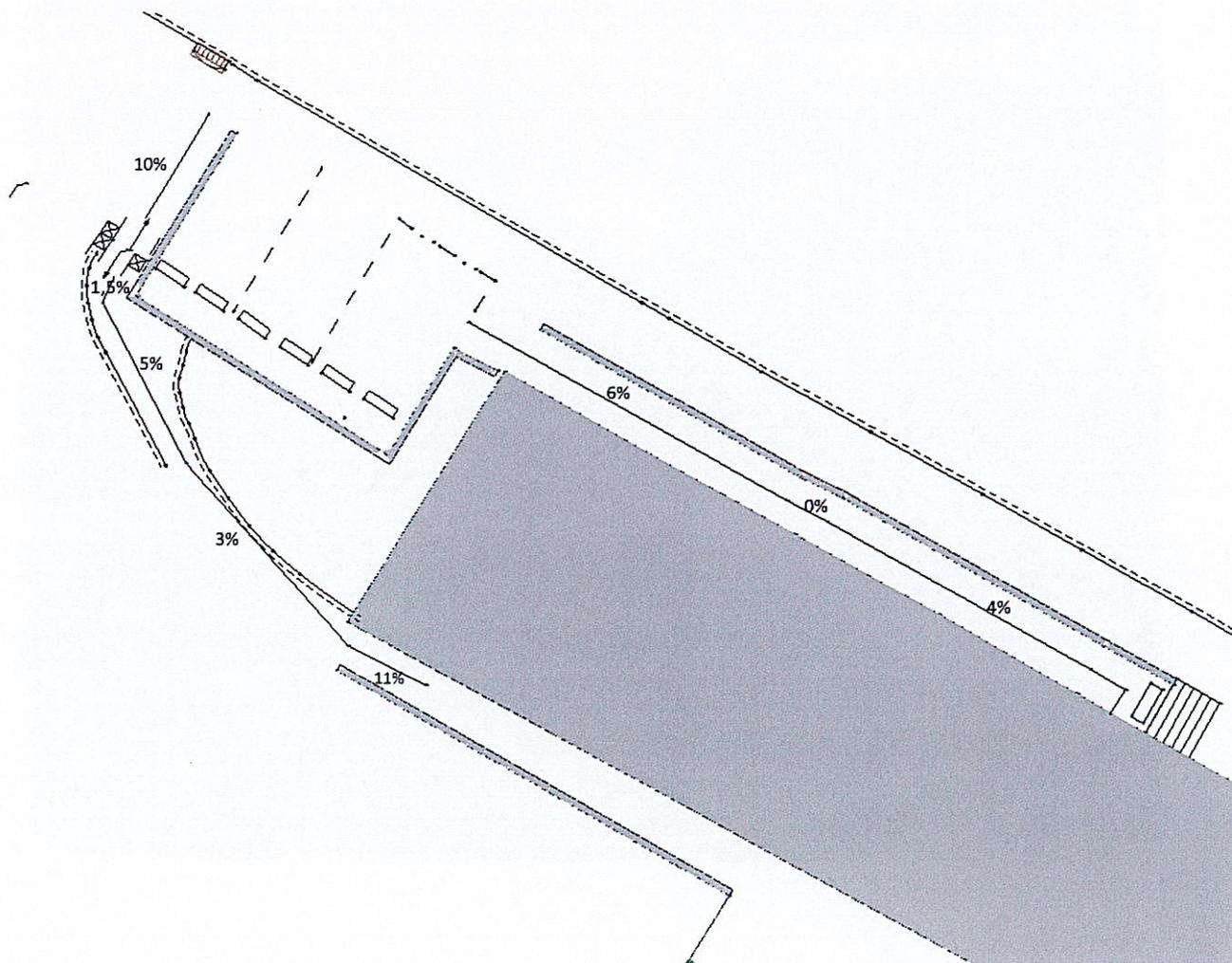
- Demande d'abonnement
- Facturation abonnés
- Mensualisation
- Prélèvement à l'échéance
- Déclaration de fuite
- Demande de contrôle d'assainissement collectif et non collectif en vue d'une vente
- Demande de débouchage
- Demande de validation filière (Etude de sol)
- Questions diverses abonnés
- ...



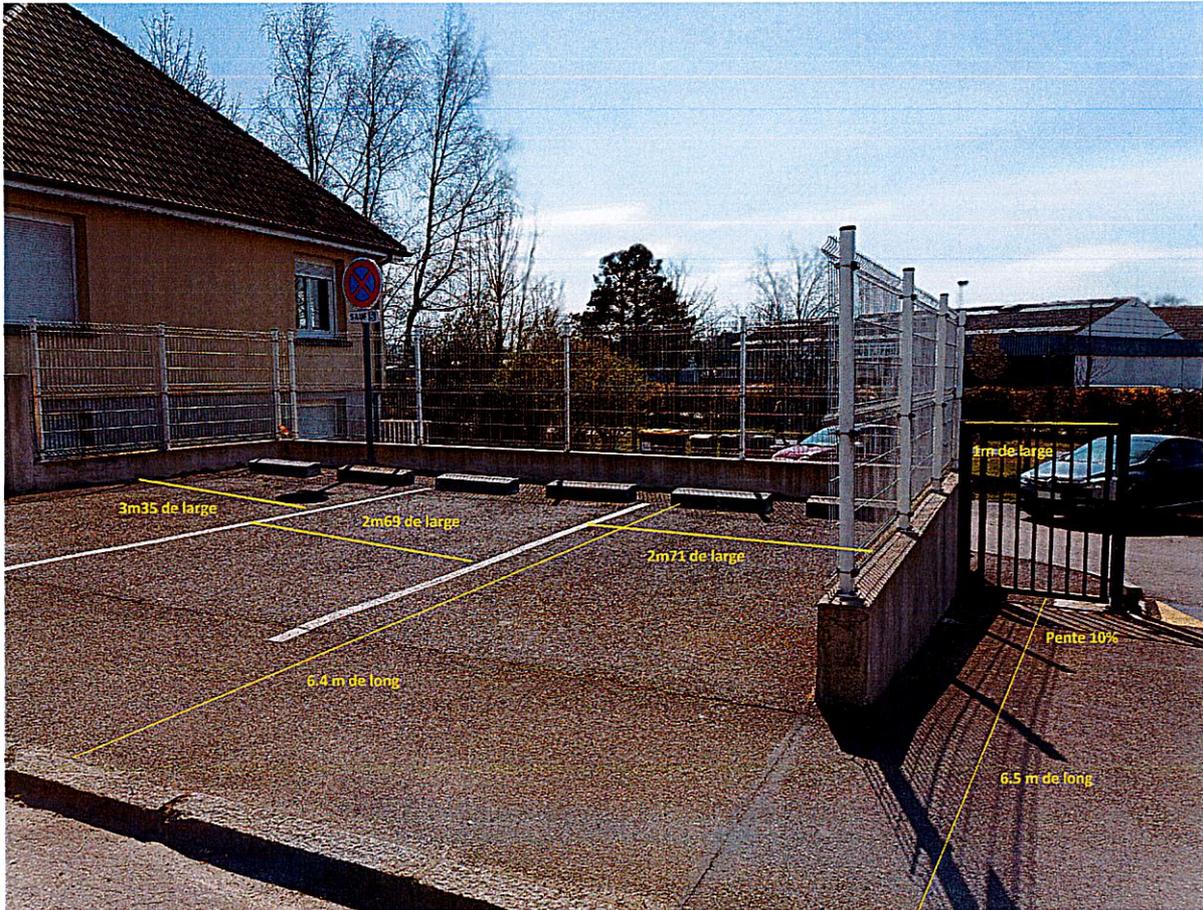
S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

c. Information sur l'accessibilité des prestations

Plan:



Une place de parking est réservée aux personnes handicapées.

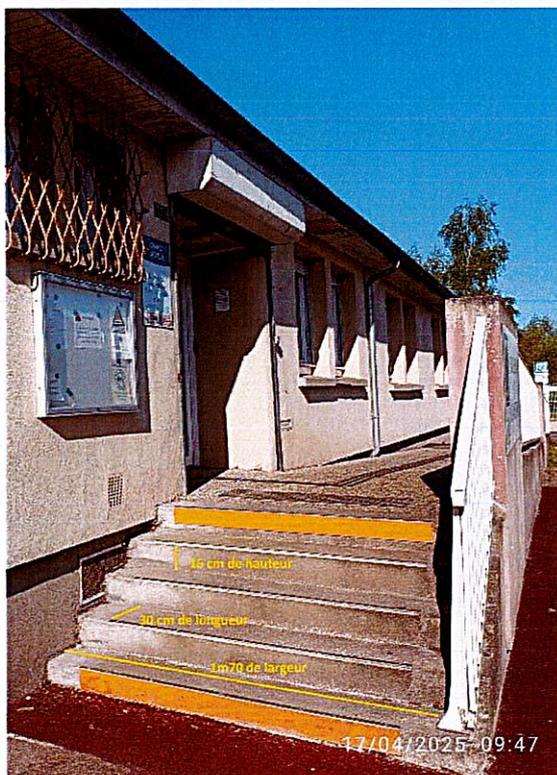


L'accès à l'accueil du SIAEPA O2 Bray est possible par :

- Une rampe d'accès :



- Les marches :



- La porte d'entrée :



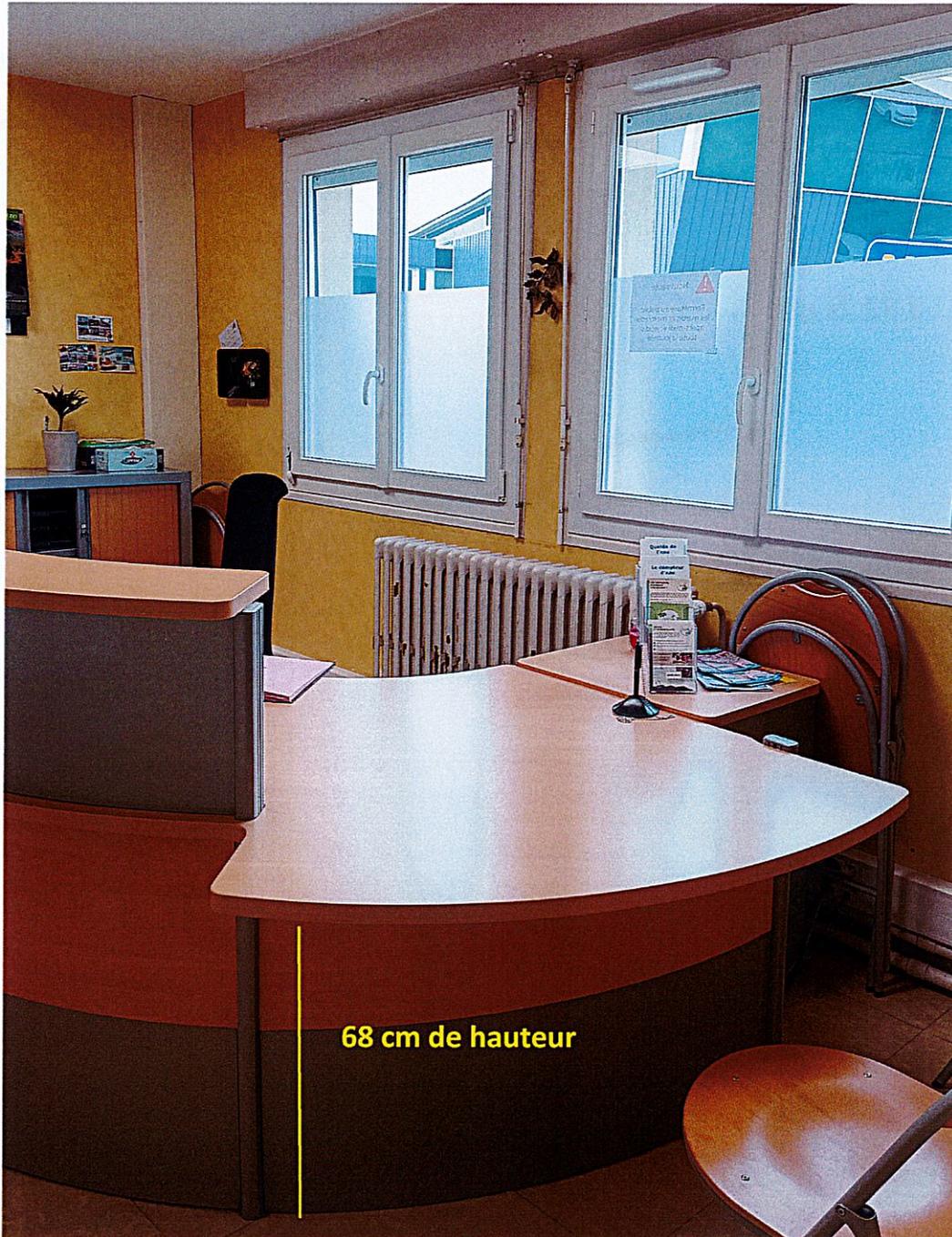
- L'entrée :



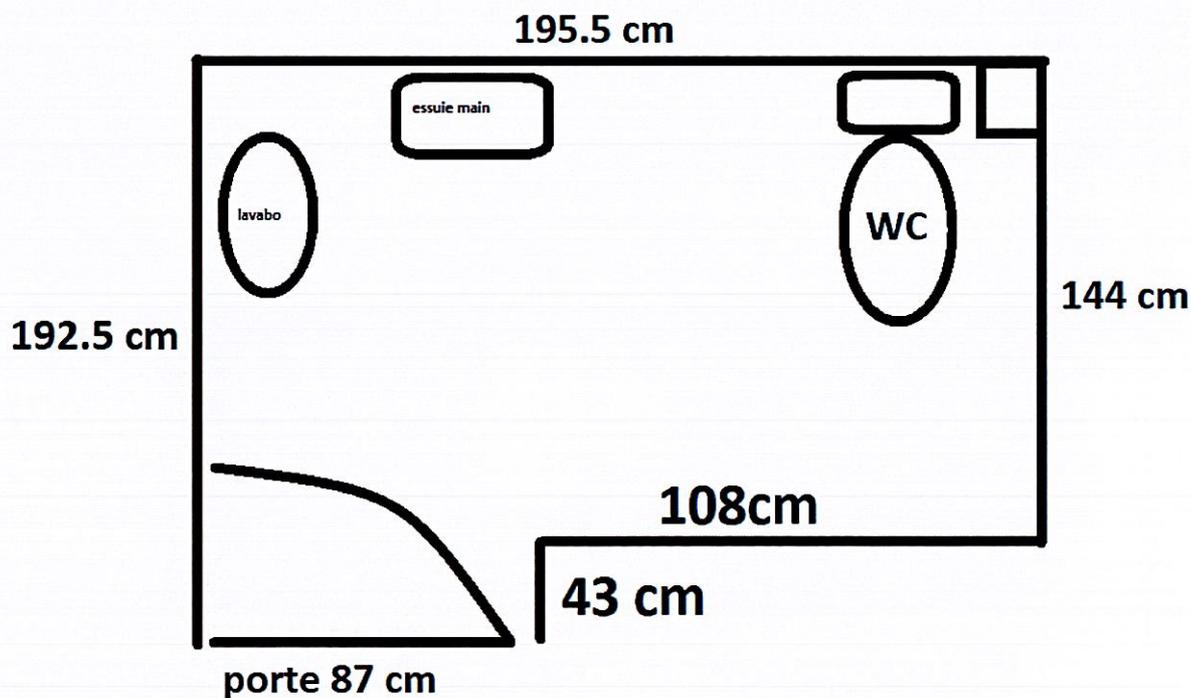


S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

- L'accueil:



- Sanitaire handicapé :



L'accès à la salle de réunion du SIAEPA O2 Bray est possible par:

- Le portillon :

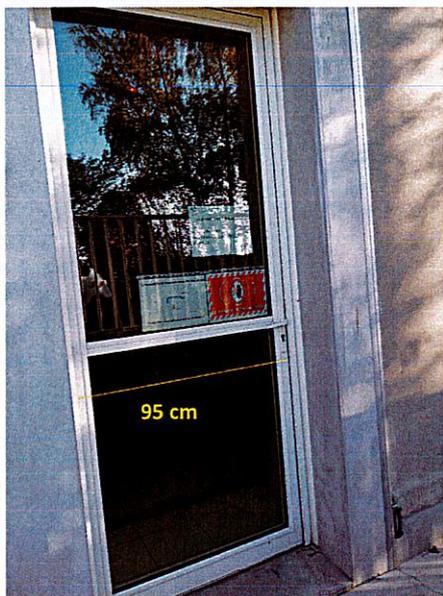


- Une pente extérieure :

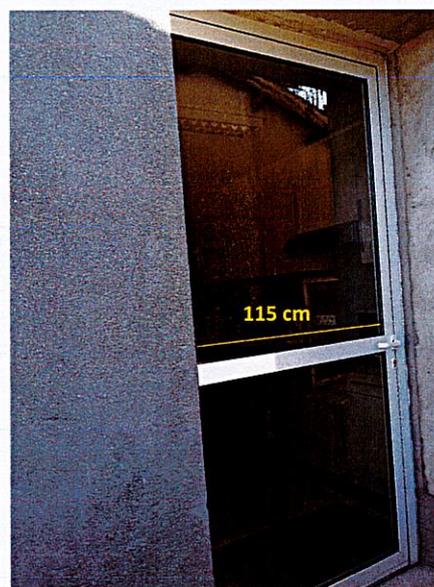


Deux portes au rez-de-jardin

- Accès entrée :



- Accès cuisine



- Accès entre cuisine et réfectoire :



- Porte réfectoire



- Porte salle de réunion :



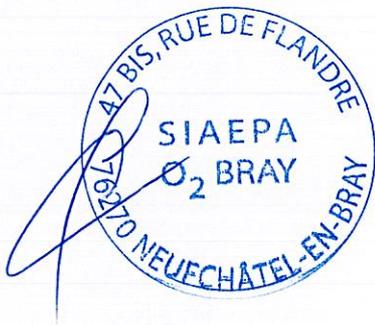
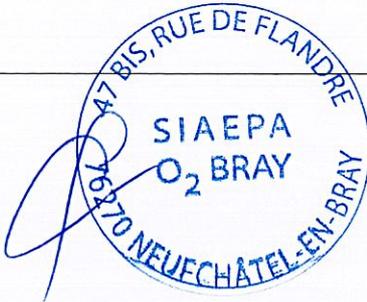
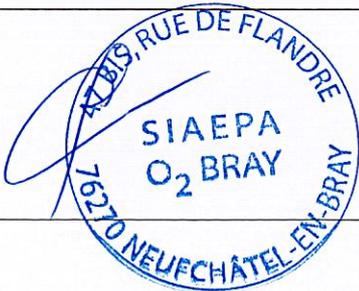
d. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

Voir annexe 1.



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
 47 Bis Rue de Flandre
 76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
 Tél: 02.35.94.35.17
 E-mail : secretariat@o2bray.fr

e. Formation et sensibilisation du personnel

Nom de la formation	Nom des participants	Signature de l'autorité
Manipulation des extincteurs	Mme Virginie ANGEL MOLINE Mme Charline BENARD Mr Mickael CHAPIN Mr Gildas CLEMENT Mr Benjamin DOLBEC Mr Rodolphe DUTOT Mme Sylviane GODEFROY Mme Céline HOUARD Mme Adélaïde LEFEBVRE Mme Florence LEMOINE Mr Benjamin MARTIN Mme Laetitia MESSIAEN Mme Justine PONSOLLE Mr Laurent RENAUX Mr Dominique RIGAUX	
SST INITIAL	Mme Virginie ANGEL MOLINE Mr Gildas CLEMENT Mme Laetitia MESSIAEN Mr Dominique RIGAUX	
Accueil du public en situation de handicap	Mme Florence LEMOINE Mme Virginie ANGEL MOLINE Mme Céline HOUARD	



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47 Bis Rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél: 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

PSC1	Mme Charline BENARD Mr Rodolphe DUTOT Mme Sylviane GODEFROY Mme Céline HOUARD Mme Adélaïde LEFEBVRE Mme Florence LEMOINE Mme Laetitia MESSIAEN Mme Justine PONSOLLE	

Toutes les attestations de formations seront disponibles au service RH.

3. Modalité de maintenance des d'équipements d'accessibilité

Voir registre de sécurité

4. Annexes

- Bien accueillir les personnes handicapées
- Fiche synthèse « Accessibilité de l'établissement »

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangent pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte, ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue au SIAEPA O2 BRAY

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé.

Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé oui non
- Le personnel connaît le matériel oui non

Contact : 02.35.94.35.17 ou secretariat@o2bray.fr

Consultation du registre public d'accessibilité :

- à l'accueil
- sur le site internet

N° SIRET : 20004142400058

Adresse : 47 BIS RUE DE FLANDRE 76270 NEUFCHATEL EN BRAY



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Signalitique



Ce service sera accessible le : fin 2030



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non